Belgique: « le Monstre de Bruxelles », Junior Pashi Kabunda, 36 ans, condamné en 2010 à la réclusion criminelle à perpétuité, vient de bénéficier d'une libération conditionnelle

30/05/2026 à 19h34



Junior Pashi Kabunda, aujourd'hui âgé de 36 ans, a récemment été libéré de la prison de Huy où il purgeait sa peine, rapportent nos confrères de La Capitale.

Les faits remontent à 2006. Alors qu'il n'a que 16 ans, Junior Pashi Kabunda tue Benjamin Rawitz, un pianiste, au cours d'un vol qui dégénère.

Trois ans plus tard, en septembre 2009, il commet de nouveaux crimes d'une extrême violence : il assassine Marcelle Deconinck, la grand-mère de sa compagne, après l'avoir agressée sexuellement, étouffe sa propre fille Anaïs, âgée de 18 mois, et laisse pour morte Céline Mamadou-Hendrickx, sa compagne, après l'avoir étranglée.

En décembre 2010, il est condamné à la réclusion criminelle à

perpétuité, soit une peine assimilée à 30 ans et un mois. Ayant purgé plus de la moitié de cette durée, il remplissait les conditions légales pour solliciter une libération conditionnelle.

[…]

L'entourage de Céline aurait par ailleurs appris tardivement, et presque par hasard, que **des sorties sans surveillance avaient été accordées à Pashi Kabunda dès 2021.**

Bruxelles Today

Condamné à perpétuité, Junior Pashi, « le Monstre de Bruxelles », est aujourd'hui libre

Sud Info